

Amicale Laïque de Saint-Brieuc

Accueil Collectif de Mineurs

Année 2024-2025

Table des matières

1 ^{re} Partie : La structure et son fonctionnement.....	4
Un ACM au cœur de lieux de vie.....	4
Un ACM aux moyens adaptés et adaptables.....	4
Un ACM aux grands espaces disponibles.....	5
La sécurité physique et morale au cœur du fonctionnement.....	5
Des transports collectifs.....	6
Un ACM au fonctionnement managérial au service de la démarche pédagogique.....	6
L'adaptation aux spécificités de son public.....	6
La communication.....	7
2 ^e Partie : La démarche pédagogique.....	8
Des valeurs fortes au service d'un contexte précis.....	8
Un ACM conscient de son contexte.....	8
Les valeurs de l'éducation populaire.....	8
Des objectifs aux services de ces valeurs.....	8
Priorisation des objectifs.....	8
L'enjeu de la mixité.....	9
Une ambition au plus proche de la réalité.....	9
La journée type de l'ACM.....	9
Un plan d'action réalisable.....	10

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc (ALSB)

Projet Pédagogique

ACM 2024-2025

1^{re} Partie : La structure et son fonctionnement

Un ACM au cœur de lieux de vie

L'ACM de L'ALSB fait partie du maillage territorial des accueils de loisirs de la ville de Saint-Brieuc. Situé au sein du groupe scolaire du Grand Clos, rue de Cornouaille, au cœur du quartier des Villages, à l'Ouest de la ville, il répond aux besoins de moyens de garde des familles briochines. De part sa situation géographique, l'ACM touche principalement les familles de l'Ouest de la ville et des familles du centre de la ville en proportions plus réduites. A la marge, certaines familles de Ploufragan y déposent leurs enfants.

Par son ancrage dans le maillage territorial, l'ACM de l'ALSB harmonise ses tarifs avec les accueils municipaux, proposant six tranches de dégrèvement. Environ 65 % des familles accueillies peuvent prétendre à l'un des dégrèvements. Bien que l'association ne sonde pas ces données à l'inscription, le dialogue avec l'équipe d'animation permet de conclure à une hétérogénéité des catégories socio-professionnelles et des revenus familiaux.

L'ACM est principalement entouré de zones résidentielles. Toutefois plusieurs équipements de la ville et de l'agglomération permettent de varier les activités extérieures. Le bois Boissel est à 20 minutes à pied de la structure, accessible par une voie verte et adapté à l'accueil du public. Le stade Hélène Boucher propose de nombreux espaces pour diverses activités sportives. La Villa Carmélie, école de musique, possède un jardin-verger accessible au public. Ces équipements se trouvent à moins d'une demie heure à pied de la structure. Un arrêt de bus qui se trouve à environ 500m de la structure permet à l'équipe d'animation de se rendre dans les nombreux services publics du centre de la ville en moins de quinze minutes : musée, bibliothèque, skatepark, grands parcs publics... Seule la piscine publique est difficile d'accès à pied ou en transport en commun, limitant le nombre d'enfants pouvant s'y rendre en même temps.

Un ACM aux moyens adaptés et adaptables

Accueillant jusqu'à 92 enfants, et ce nombre est la plupart du temps atteint, l'ACM de l'ALSB compte sur une équipe composée d'un directeur, d'un adjoint de direction et de dix animateurs minimum. Le directeur est salarié à plein temps dans l'association, permettant un suivi permanent des familles. Les animateurs sont recrutés en contrat d'engagement éducatif (CEE). Lors du recrutement, l'ALSB veille à la bonne connaissance des techniques d'animation des candidats retenus. Toutefois le CEE attirant des candidats à la recherche d'emploi d'appoint ou de complément de salaire, l'association peut compter sur des profils atypiques apportant leurs compétences autres que celles de l'animation pour enrichir la démarche pédagogique. Enfin, le CEE permet à l'association d'adapter son effectif d'encadrement en fonction des situations (enfants en situation de handicap, augmentation du nombre d'enfants sur la structure, événements particuliers ...)

L'ACM est financé principalement par la ville de Saint-Brieuc, notamment par son centre communal d'action social (CCAS) et par la participation des familles. L'association est en contrat avec la caisses des allocations familiales (CAF) des Côtes d'Armor afin de permettre la mise en place d'un tarif modulé. La ville octroie une subvention fixe de fonctionnement et le reste des

subventions est ajusté en fonction du nombre d'enfants briochins accueillis. Des actions d'auto-financement peuvent être organisées à la marge si le directeur le souhaite. L'association fournit également les besoins financiers nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

L'ACM de l'ALSB peut compter sur la variété des sections de l'association pour mettre en commun des équipements et matériels sportifs et ludiques. L'accueil de loisirs peut également compter sur sa longévité et ses nombreuses années d'acquisition de matériels pédagogiques. De plus une partie de l'équipement du périscolaire de l'école et de l'école maternelle est mutualisée entre les structures. Enfin, si besoin, l'association investit dans du nouveau matériel. L'ACM a à sa disposition quatre minibus lui permettant de déplacer les enfants sur des lieux difficiles d'accès à pied ou en transport en commun.

Un ACM aux grands espaces disponibles

L'ACM de l'ALSB est divisé en deux parties : l'une accueillant les maternelles, située dans la salle de motricité de l'école maternelle du Grand Clos ; l'autre accueillant les élémentaires, située dans l'espace périscolaire du groupe scolaire. Les deux cours de l'école, élémentaire et maternelle, sont accessibles aux activités. Ces deux cours ont une partie goudronnée avec aménagements au sol et structures de jeux, et une partie en herbe et boisée. Le complexe scolaire a son propre gymnase avec ses vestiaires ainsi qu'un terrain de sport en extérieur. Enfin, un réfectoire avec une cuisine permet d'assurer la restauration des enfants et équipes sur place. Chaque accueil est équipé de sanitaires adaptés à chaque tranche d'âge.

L'arrivée du siège de l'association au sein du complexe scolaire dans un bâtiment rénové permet à la structure l'accès à de nouvelles salles et donc l'élargissement des activités proposées.

Ces nombreux grands espaces permettent d'assurer une grande diversité de propositions dans les animations.

La sécurité physique et morale au cœur du fonctionnement

Le groupe scolaire du Grand Clos est entièrement grillagé. Il permet l'autorisation d'une autonomie conséquente sans craindre l'intrusion d'éléments indésirables au sein de la structure ou la fuite et la mise en danger d'enfants. L'espace du Grand Clos étant une école mutualisée, le matériel, les locaux et l'équipement sont adaptés aux différentes tranches d'âges.

Le nombre d'enfants permet d'avoir une grande équipe et qu'ainsi chaque groupe d'enfants soit toujours en présence d'un adulte responsable, tout en leur permettant une variété d'activités à chaque instant.

Dès le recrutement, la direction de l'ACM s'assure de l'état des connaissances en terme de missions d'animation de l'équipe pédagogique, mais aussi de l'état des connaissances sur le fonctionnement social et cognitif des enfants.

Tout au long de leur contrat, les animateurs sont, si le besoin est ressenti, formés à l'encadrement et l'accompagnement d'un groupe d'enfants, à la gestion des conflits, au respect des règles de sécurité et d'éthique de leur propres comportements. Des moments de réunions quotidiens et des cahiers de liaisons permettent de faire remonter les informations et prévenir les situations difficiles. Enfin la direction s'assure, en priorité, que les missions de sécurité, définies clairement dans la fiche de poste de l'animateur, sont toujours respectées et mises en œuvre.

Des transports collectifs

La plupart des déplacements véhiculés se font grâce aux lignes de transports en communs briochins, décrites précédemment comme desservant la plupart des services publics utilisés dans la démarche pédagogique de l'ACM.

L'ALSB possède quatre minibus de huit places, chacun équipé par le même nombre de rehausseurs, permettant ainsi les déplacements avec des petits groupes. Si l'équipe pédagogique souhaite se déplacer en dehors de la ville, avec des grands groupes, il est possible pour l'association de faire appel à une société de transports mettant à disposition cars et chauffeurs.

Un ACM au fonctionnement managérial au service de la démarche pédagogique

L'équipe pédagogique de l'ACM est donc composée au minimum de douze personnes : un directeur, un adjoint de direction et dix animateurs.

Chaque membre de l'équipe est mis au courant du projet pédagogique à son embauche et chacun est libre de proposer les activités et animations qu'il souhaite, en réponse aux objectifs définis par ce projet. Il est également laissé libre à l'équipe la possibilité d'organiser des journées thématiques ou des activités regroupant plusieurs groupes d'enfants, sur proposition de la direction ou de tout autre membre de l'équipe.

Plusieurs moments de la journée, définis à l'avance, permettent aux animateurs d'avoir un temps de pause et d'organiser l'encadrement dans l'objectif de continuer à assurer la sécurité physique et morale des enfants.

Les animateurs sont présents dans le réfectoire sur le temps de midi, afin d'assurer le bon déroulement du repas.

En terme de qualification, l'ACM respecte les minimas imposés par la législation. Il est proposé aux animateurs sans formation qualifiante d'en passer une au cours du contrat. Tout au long de l'année, il est également proposé à l'équipe d'animations des temps de travail et de formation en dehors des ouvertures de l'ACM. Ces temps peuvent être assurés par l'équipe de direction, des membres qualifiés de l'association ou par des intervenants extérieurs.

L'adaptation aux spécificités de son public

L'équipe éducative met tout en œuvre pour pouvoir accueillir chaque enfant selon ses spécificités.

La singularité de la structure et de ses valeurs est expliquée aux familles fréquentant pour la première fois l'accueil de loisirs. Lorsque des atypismes sont identifiés chez les enfants, des entretiens sont organisés avec les familles afin d'offrir l'accompagnement adéquat : mise en place d'un PAI, spécificités du mineur, transmissions des informations et formations aux équipes.

Dans ce cadre, la structure travaille en étroite collaboration avec le pôle inclusion de la ville de Saint-Brieuc, le Pôle Ressources Accueil Inclusif (PRAI) des Côtes d'Armor ainsi que la CAF des Côtes d'Armor.

La communication

L'ACM souhaite faire de la communication l'une des bases de la confiance avec les familles.

Réunions d'informations et temps forts seront organisés tout au long de l'année afin de faire part de la vie de la structure aux adhérents.

Un site Internet est mis en place, spécifiquement pour l'accueil de loisirs. Il permettra aux familles d'avoir un accès facile aux plannings et aux transmissions d'informations.

2^e Partie : La démarche pédagogique

Des valeurs fortes au service d'un contexte précis

Un ACM conscient de son contexte

L'ALSB est une association forte de son ancienneté sur le territoire briochin et de l'expérience de la vie locale de ses membres. Ces compétences permettent à l'ACM d'avoir conscience des besoins et attentes des enfants et familles. Les zones résidentielles autour de la structure, bien que desservies par les transports en commun peuvent être considérées comme éloignées des services publics de la ville. Les équipements de loisirs collectifs (complexes sportifs, espaces verts, espaces culturels...) implantés dans le quartier Ouest sont parfois méconnus des habitants à qui l'ACM propose ses services. Enfin l'ACM souhaite éveiller la conscience écologique des nombreux habitants des quartiers Ouest résidant dans des logements collectifs ainsi qu'à la responsabilité de chacun dans son ensemble

Les valeurs de l'éducation populaire

L'ALSB est une association loi 1901 qui s'inscrit totalement dans les valeurs de l'éducation populaire : citoyenneté, autonomie et émancipation. Des valeurs qui répondent aux besoins identifiés. A ces dernières, l'équipe pédagogique souhaite s'orienter vers la conscience du collectif, notamment grâce à l'appropriation des services et espaces publics et l'éco-responsabilité.

Des objectifs aux services de ces valeurs

Priorisation des objectifs

L'ensemble de l'équipe pédagogique, à travers ce projet et les réunions de travail, est sensibilisé aux valeurs portées par l'ALSB et son ACM. Le fil conducteur des actions d'animations et de l'organisation de la vie quotidienne est l'émancipation du public accueilli. L'objectif prioritaire de chaque action pédagogique est d'amener l'enfant à découvrir par lui-même, à essayer, à proposer, à pouvoir reproduire les gestes et activités découvertes sans l'adulte. Dans ce sens, les animateurs sont amenés à avoir une posture dite du « faire jouer » et du « jouer avec ». Un temps d'animation sera évalué par l'utilisation d'outils, l'essai de techniques, la découverte de notions, de processus et de compétences nouvelles.

La direction et les animateurs auront également une attention particulière à la mise en place de règles de vie en collectivité justes, comprises de tous et appropriables par tous. Bien que les enfants doivent être écoutés et accompagnés dans leur individualité, le collectif reste l'une des valeurs fondamentales de l'ACM et de sa philosophie, et que l'émancipation des uns ne doit pas se faire au détriment des autres. Il doit être permis l'élaboration d'une vie quotidienne dans laquelle les conflits se règlent, construite avec le consentement des enfants. Ils participent donc au bon fonctionnement de celle-ci, dans la mesure des capacités de leur développement cognitif et biologique.

A l'objectif d'émancipation, l'équipe pédagogique veillera à ce que la vie quotidienne de la

structure et les actions d'animations répondent à des critères de responsabilité écologiques : sobriété énergétique, recyclage et réutilisation, attention particulière à l'utilisation des déchets, respect de l'environnement et du matériel de la structure et de la biodiversité environnante, conscientisation de l'impact individuel...

Enfin, et toujours avec pour objectif l'émancipation, l'équipe pédagogique usera dans la mesure du possible des services et espaces publics auxquels elle a accès.

L'enjeu de la mixité

L'ACM et l'ALSB souhaite particulièrement mettre en place un objectif transversal de mixité des publics en terme de genre. L'équipe pédagogique se donne la capacité de dégenrer les activités. Bien que le décloisonnement soit de plus en plus visible, certaines animations sont régulièrement plus plébiscitées par un genre en particulier. Les réunions de travail auront notamment pour objectif de déterminer la marche à suivre.

Une ambition au plus proche de la réalité

La journée type de l'ACM

Cette journée type vaut à la fois pour le fonctionnement de la partie maternelle de l'ACM, comme de la partie élémentaire.

L'ACM ouvre ses portes et accueille les premiers enfants à partir de 7h30. A 8h30, les maternelles rejoignent leurs locaux. Là, et jusque 9h, les animateurs proposent jeux et activités. Ils sont amenés également à accepter et accompagner les propositions des enfants eux-mêmes. Enfants et animateurs ont accès à l'ensemble du matériel pédagogique de la structure. Ce temps d'accueil est également un moment privilégié pour la discussion et la création de lien entre les professionnels et le public (parents et enfants)

A partir de 9h, l'ensemble de la structure se réunit au réfectoire pour une collation matinale. Ce moment permet à l'équipe pédagogique de proposer des activités pour la matinée, de créer une dynamique de groupe par des temps d'animation en équipe et de donner la parole aux enfants s'ils le souhaitent. Ce moment est également celui de rappel des règles de la vie en collectivité et d'assurance qu'elles soient acceptées par l'ensemble du groupe. Les enfants sont invités à les élaborer et les ajuster en permanence avec l'équipe des animateurs, qui s'occupe principalement de réguler le bon déroulement du temps collectif. Il est demandé, et expliqué pourquoi, aux enfants de participer au moins à une activité collective. Il peut leur être laissée la possibilité au cours de la matinée de s'occuper comme ils le souhaitent avec le matériel pédagogique à leur disposition.

Les activités proposées débutent au plus tard à 10h et peuvent durer jusque midi. Les enfants sont toujours acteurs de leur moment et participent au rangement de leurs activités.

Le temps de midi est partagé entre maternelles et élémentaires. Les enfants se placent dans le réfectoire où ils le souhaitent et sont acteurs de leur repas : vont chercher leurs plats, se servent, nettoient et débarrassent leurs tables. Les animateurs veillent au bon déroulement du temps collectif et évaluent eux-même le besoin de se mettre à une table d'enfants ou pas. Le temps de midi peut être l'occasion pour l'équipe pédagogique d'également mener des actions d'animation.

Entre 13h et 14h, les enfants sont en temps d'autonomie. Les animateurs peuvent leur proposer des jeux, et se dispaquent dans les différents espaces de la structure. Ce temps doit le plus possible être laissé à l'enfant pour qu'il soit moteur de son occupation.

A 14h les enfants sont à nouveau réunis pour leur proposer les planning de l'après-midi. Ce temps fonctionne comme le moment collectif du matin.

Les enfants sont en activités comme le matin de 14h30 à 16h30.

A 16h30, il est proposé aux enfants qui le souhaitent de choisir et d'élaborer un goûter pour l'ensemble du groupe.

A partir de 17h, les premiers enfants vont partir avec leurs familles. La direction s'occupe de les recevoir afin de pouvoir parler à chacune d'entre elles de leurs enfants. C'est aussi un moment pour elle pour pouvoir aborder les questions administrative. Les enfants sont en autonomie comme après le repas. La structure ferme ses portes à 18h45.

Un plan d'action réalisable

Ce projet pédagogique sera mis en place et pris en compte dès l'ouverture de l'ACM, avec un fonctionnement, élaboré en accord avec les valeurs citées, construit par l'ensemble de l'équipe de direction et celle d'animation. Ce fonctionnement sera, si besoin, réajusté en permanence pour être au plus près de la réalité du terrain.

La direction veillera et évaluera en permanence que l'ambition du projet pédagogique reste réalisable.